



Eric Vermot

Président du Cluster Ecochantiers

Cluster Eco-chantiers des Travaux Publics de Franche Comté
83 rue de Dole
25000 Besançon
www.eco-chantiers.com



Le Cluster Ecochantiers : Une grappe d'entreprises issues des TP composée de :

- 30 adhérents / 3 collèges
- Groupes projets : marchés publics et innovation, Ecochantiers, Matériaux alternatifs

Axes prioritaires * développer la compétitivité des entreprises par l'innovation au service du développement durable
* impulser la dynamique collective des acteurs de la filière TP (clients, entreprises, services...)



Une vitrine de l'innovation
(Contribution à la construction d'un Eco pôle)



Développer la R&D (Soutien au montage d' Appel à projet: recyclage, transition énergétique, durée de vie des chaussées, route du futur...)



Diffuser les méthodes

(logiciels éco-comparateurs, cahier des charges, chartes Ecochantiers...)

APPRENTISSAGE ET BONNES PRATIQUES DU DEVELOPPEMENT DURABLE
Pour une autre approche de ton métier

Que signifie « intégrer le développement durable » pour une entreprise ?

Une entreprise qui s'inscrit dans une démarche de développement durable se questionne sur 3 aspects :

- Sa performance économique : sa compétitivité,
- Sa performance environnementale : sa capacité à économiser ses ressources,
- Sa performance sociale : sa capacité à gérer ses relations avec ses clients, donner l'exemple, ses salariés.

En sachant que les actions peuvent être mises en œuvre à toute échelle « du petit geste... à la grande cause », les bénéfices pour l'entreprise sont multiples : une efficacité améliorée grâce à des coûts réduits, l'accès à de nouveaux marchés extérieurs vers l'innovation et l'environnement, une motivation de son staff et plus généralement de la profession en raison pour le personnel, une réduction des risques et le développement de nouvelles compétences susceptibles de conduire à des gains de productivité.

Quelques exemples : réaliser un bilan des émissions de gaz à effet de serre (GES), optimiser le tri des déchets, mettre en œuvre le tri sélectif des matériaux, former à l'éco-conduite, réaliser un éco-charter, intégrer une variante environnementale dans un marché public...

S'engager dans une démarche volontaire

Rôle de l'apprenti

Il est sensibilisé en classe à l'approche de développement durable dans ses études. Il contribue volontairement à la réalisation d'un projet des lycéens par exemple en collaboration avec son chef d'entreprise et les autres apprentis. Ce qui est une première de donner l'exemple à son entourage et de faire passer son savoir-faire à d'autres.

Pourquoi cette mission ?

Me mettre au cœur d'une expérience qui fait de moi un professionnel du développement durable et de mon métier et qui fait partie de l'évaluation de mon savoir-faire.

Être engagé les lycéens par exemple à partir d'un chantier, d'un salon d'encadrement, etc. d'une stratégie plus globale et volontariste.

Expérimenter un outil de suivi d'une action et en assurer le suivi en coordination avec mon Maître d'Apprentissage.

Participer au temps de partage et d'échanges qui devient lui-même une contribution à une démarche de Responsabilité Sociale de l'Entreprise (RSE) et auquel j'appartiens à mon Chef d'entreprise et dans une salle de réunion.

Comment je la réalise ?

- Intégrer son métier d'apprentissage afin qu'il contribue avec son Entreprise au métier d'une ou plusieurs entreprises qu'il aime dans le domaine de l'environnement, de la sécurité civile ou de la responsabilité sociale.
- Être réactif avec lui la fiche action, le suivi des illustrations (plans, dessin, etc.) et jusqu'à 31 mai pour remettre ses éléments à mon chef d'entreprise via vidéo et déposer sa fiche au Cluster.
- Le Cluster récupérera ma fiche avec le cahier de l'entreprise dans les plus brefs délais.

Contactez au besoin le 02 81 41 16 14 / Cluster Eco-chantiers

Les 11 dimensions d'actions susceptibles d'être prises en compte :

- 1- Prévention et sécurité
- 2- Réduction des Emissions de GES
- 3- Emploi des Energies Alternatives
- 4- Réduction des déchets
- 5- Recyclage des déchets et matériaux
- 6- Gestion des déchets et matériaux
- 7- Maîtrise des bruits et nuisances
- 8- Economie de la mesure en eau
- 9- Préservation de la Biodiversité
- 10- Conception - recherche et développement
- 11- Prévention d'un Ecochantier

L'action peut avoir lieu sur le site de l'entreprise ou sur un ou plusieurs chantiers.

Fiche action Toi pour la télécharger sur : www.eco-chantiers.com

Coordonnées de l'entreprise : _____ Cahier entreprise _____

Intitulé de l'action _____

Descriptif _____

Mots clés _____

Contraintes et cadrage

Faits déclencheurs, circonstances ayant motivé la décision de mettre en place l'action _____

Effets positifs recherchés _____

Objectifs de l'action _____

Niveau de maturité visé _____

Solutions, contraintes et périmètre

Contraintes relatives à l'action - Obstacles éventuellement rencontrés _____

Organisation du projet

Départ du projet / calendrier de mise en œuvre _____

Moyens humains mis en œuvre (Chantier de salariés consommés - profits) _____

Moyens Financiers affectés _____

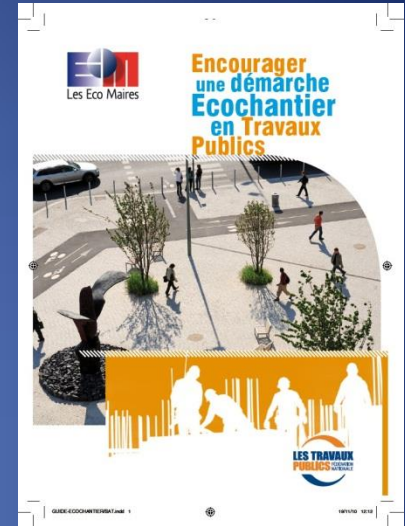
Mode de consultation employé (par exemple, sondages, donneurs d'ordre, fournisseurs...) _____

Outils ou méthodes adoptés pour la réalisation de l'action (dispositif de pilotage, suivi...) _____

Partenariats mis en œuvre _____

Méthode de suivi-évaluation adoptée _____

Plan de communication _____

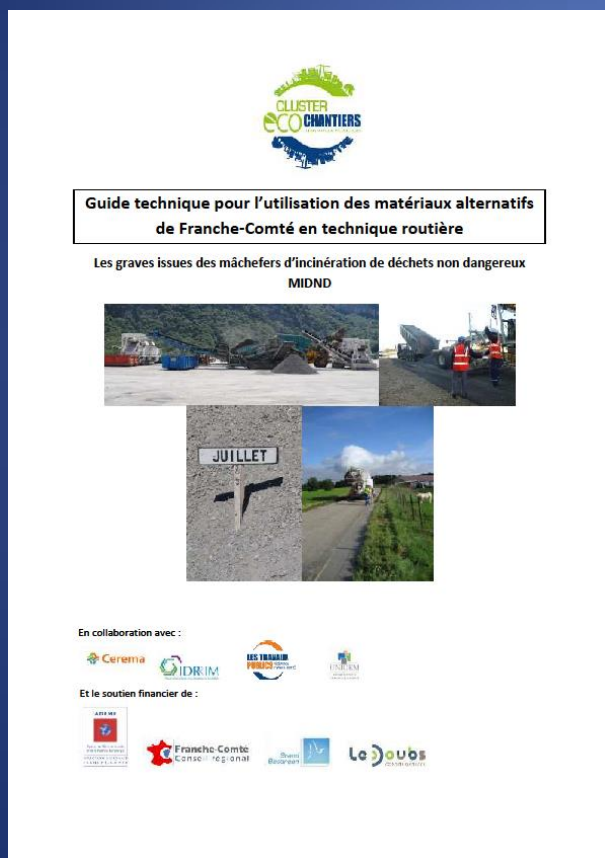


Organiser des rencontres (RV du Cluster - Carrefour des Maires



100 participants pour 10 sessions en salle
3 réunions/an pour la diffusion d'appels à projet recherche
Carrefour des Maires et élus locaux 2015: 1700 visiteurs, 75 exposants, 65 intervenants

Pourquoi un guide régional « mâchefers » ?



Un travail collaboratif et pluridisciplinaire = un outil partagé

= Groupe composé de 25 participants :

Cerema-Installations d'incinération-Moa-Ascomade-Dreal-Ademe - entreprises...)

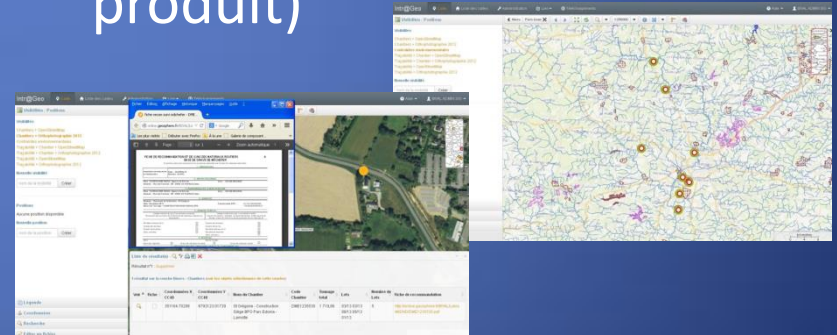
Un travail de sensibilisation avec les installations d'incinération qui rassemble également des Collectivités impliquées dans les marchés publics.

Lever des freins à l'utilisation des matériaux par les Moa et Meu
Rendre accessible la connaissance au plus grand nombre et parler de produit plutôt que de déchets.

Un travail basé sur la qualité environnementale et l'acceptabilité des chantiers (complété par outil GEOMIDND)

2 axes de travail prioritaires pour 2016

- Animation du groupe régional
- Diffusion du guide et actions de sensibilisation en commun
- visite de chantier annuelle
- plaquette de sensibilisation
- Développement de l'outil de connaissance des contraintes environnementales du territoire (complémentaire à l'outil de traçabilité produit)



NB: Elaboration et mise en œuvre de chartes Ecochantiers par les Moa et mise à l'étude d'un guide sur l'acceptabilité environnementale des matériaux alternatif issus de la déconstruction .